

C.C.A.S. de la commune de Longechenal
131 rue de la Soierie
38690 LONGECHENAL

C.C.A.S.

Réunion du C.C.A.S. du vendredi 03 novembre 2023

COMPTE RENDU tenant lieu de PROCES VERBAL

Date de la convocation : le 21 octobre 2023

Affichée le : 21 octobre 2023

Nombre de membres de la commission C.C.A.S. : 11

L'an deux mille vingt-trois le trois novembre à vingt heures, les membres du C.C.A.S. de la commune de Longechenal étaient convoqués en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Charles FERRAND.

Présents : M. Charles FERRAND, maire et président du C.C.A.S, M. Romaric CHAVANT, Mme Claire LASSEUR, Mme Aurélie NICOD, membres du conseil municipal

M. Colin CHAMPON, Mme Marie-Renée FERRAND, membres nommés par arrêté de monsieur le maire.

Absent avec procuration : Mme Stéphanie RUIZ Vice-Présidente donne procuration à Mme Aurélie NICOD.

Absents excusés : Mme Margaux DROOGMANS, Mme Stéphanie LAGRASSA, Mme Christelle PASSINGE, Mme Emmanuelle RODILLON.

Secrétaire de séance : M. Romaric CHAVANT.

Monsieur Charles FERRAND, maire de la commune de Longechenal, président du C.C.A.S ouvre la séance. Il donne lecture du pouvoir accordé par Mme Stéphanie RUIZ qui donne procuration à Mme Aurélie NICOD.

Validation du compte rendu de la séance du vendredi 20 octobre 2023

1/ Organisation du repas des aînés

Le président rappelle que lors de la réunion du 20 octobre dernier, le conseil a arrêté la date du samedi 25 novembre à 12h00 pour le repas pris en commun avec nos aînés. L'événement se déroulera à la salle de motricité de l'école communale.

Les membres décident que la mise en place et le dressage des tables s'effectuera le matin à 9 H 00.

Des consultations ont été menées auprès de quatre traiteurs afin de choisir un menu pour cette occasion, les professionnels ont répondu, les propositions font l'objet d'une étude attentive :

- Boucherie du Mottier propose un choix de deux menus à 22€ par personne, avec ou sans entrée, un plat avec deux accompagnements, fromage et dessert 1 miche de pain, 1 bouteille de vin blanc pour 3 personnes, le tout sur plateau individuel compartimenté.
- Rémi Valentin propose un choix de trois menus, comprenant : une entrée, un plat avec deux accompagnements, fromage et dessert montant de 23,50€ à 26,00€, service non compris.
- Giron Traiteur propose également un choix de trois menus différents, comprenant : une entrée, un plat avec deux accompagnements, fromage et dessert montant de 27.90€ à 28,00€ service non compris une personne pour dresser les assiettes.
- Maxime Caribou propose une offre à la carte entrées plats fromage et dessert, le tarif en fonction des produits et du nombre de convives.

Le conseil évalue les offres de menu pour le repas, la proposition à la carte de Maxime Caribou retiens l'attention des membres du conseil. Le choix se porte sur la composition suivante : Escalope de saumon sauce armoricaine. Confit de Canard aux cèpes. Gratin dauphinois & poêlé de légumes de saison. Fromage sec. Gâteau au chocolat à la crème de menthe. service non compris. Livraison en liaison chaude incluse.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil du CCAS décide d'accepter le menu Maxime Caribou à 16.10€ il conviendra d'ajouter le pain à ce montant.

2/ Distribution des colis

Rappel du choix des membres du conseil concernant les personnes âgées de 80 ans : l'invitation propose la participation au repas ou bien un colis adapté à la situation de chacune des personnes, produits de soins ou colis festif.

Une offre de produit de soins, préparée par la Pharmacie de la Frette, au prix de 23.12 € unitaire est retenue par le conseil d'administration, à destination des personnes âgées de la commune en situation de dépendance.

Concernant les colis festifs les membres du CCAS ont décidé de s'adresser au multi-service local « Chez GWEN » pour une proposition concernant quinze colis environ à 25 €.

L'offre comprend : un saucisson (GAEC du Ripaillons), une confiture artisanale (Les jardins de Fantine), une bouteille de jus de pomme artisanale (les jardins de Fantine), un paquet de rocher coco, un paquet de lunettes de Royans, une bouteille de vin blanc.

Le tout sera emballé dans un sac cabas de Noël, les membres décident de se retrouver le samedi 02 décembre à 10 h 00 au commerce afin d'engager la distribution des colis.

3/ Questions diverses.

- Le président présente un point sur la situation budgétaire au 3 novembre 2023, à ce jour, le CCAS n'a pas été sollicité sur le volet aides et secours.
- Les bénévoles de l'association 3ABI souhaitent comme les années précédentes offrir un cadeau aux familles et personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire pour les fêtes de fin d'année. Habituellement, cette action se traduit par une « Boîte Solidaire » la communication de l'association à ce sujet est attendue et sera transmise aux habitants de la commune prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H30.

Le président



le secrétaire

